

FICHE PRATIQUE SALARIÉS

AGRICA PRÉVOYANCE vous accompagne sur...
La prise en main du portail salariés dédié au Plan
d'Épargne Retraite CCPMA multisupports



Accéder à votre compte épargne retraite

Une connexion simple et sécurisée en 3 étapes :

1

Connectez-vous sur :
<https://epargnant.per-agricaprevoyance.com/>
ou flashez ce QR code :



2

Entrez votre
identifiant
de connexion :

Retrouvez-le sur
les communications
(courriers ou
emailings AGRICA
PREVOYANCE)

3

Entrez votre mot de passe :

- **Vous ne vous êtes encore jamais connecté** : indiquer le mot de passe provisoire reçu par courrier.
- **Vous n'avez pas reçu votre mot de passe ou vous l'avez égaré** : connectez-vous à l'espace en indiquant votre identifiant, cliquez sur « suivant » puis sur « J'ai oublié mon mot de passe ».
- **Vous avez déjà créé votre espace** : indiquer le mot de passe que vous avez choisi lors de votre première connexion.

Gérer vos placements en quelques clics

Choisissez les supports sur lesquels vous souhaitez investir vos cotisations obligatoires :

Dans le menu



Agir sur mon épargne

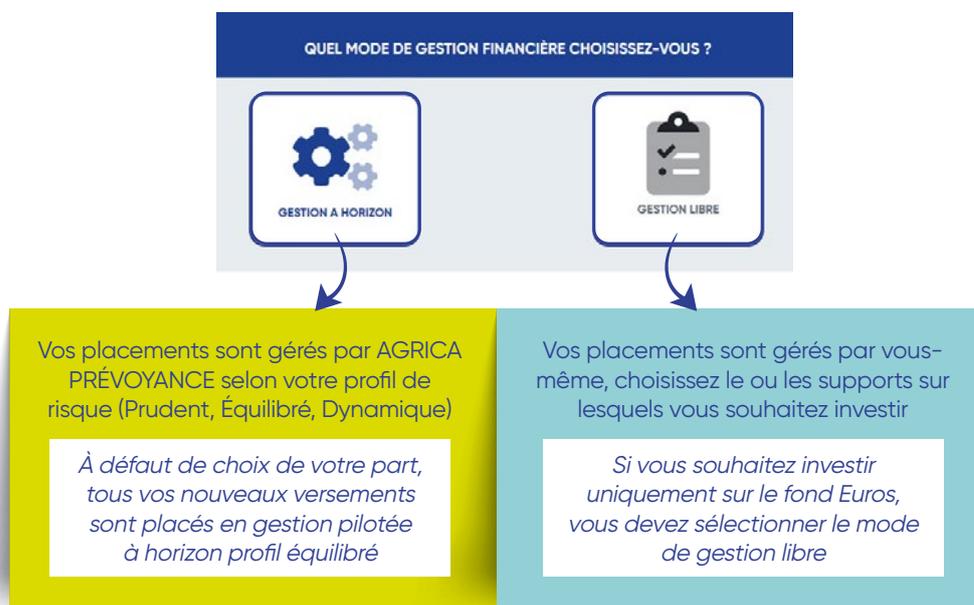
sélectionnez



Modifier mes placements

Après avoir coché l'offre PER CCPMA, sélectionnez le compartiment « Cotisations obligatoires » dans le menu déroulant.

En fonction de votre appétence au risque ou votre souhait de sécurité, choisissez le mode de gestion qui vous convient le mieux. Vous devez renouveler l'opération pour chaque type de versements sur lequel vous souhaitez investir.



► Plus d'informations sur les modes de gestion dans votre guide « **Tout sur... Le placement de votre épargne** », disponible dans la rubrique « Documentation » via « Mon profil ».

Accéder aux autres fonctionnalités du portail



Mon profil

- Retrouvez et modifiez vos données personnelles : état civil, coordonnées, modification de mot de passe
- Optez pour vos préférences utilisateurs : gestion des cookies et des communications AGRICA PRÉVOYANCE
- Téléchargez votre documentation PER CCPMA : notice d'information, fiches pratiques, guide utilisateur...



Mon épargne

- Visualisez votre épargne : vision globale et détaillée, détail des supports financiers disponibles et leurs caractéristiques, espace questions/réponses, fiches pratiques...



Mon journal

- Consultez toutes vos démarches : confirmation de vos opérations, mise à jour de vos données personnelles, mise à disposition de documents...



Faire un versement

- Réalisez un versement libre ou programmé du montant de votre choix, par chèque, prélèvement ou carte bancaire (à venir)

De nouveaux services seront mis à votre disposition en fin d'année :

Liquider sa retraite

Racheter son épargne

Transférer une épargne vers le PER CCPMA

► Dans l'attente, nous vous invitons à nous transmettre votre demande par courrier à l'adresse postale indiquée ci-dessous.

AGRICA PRÉVOYANCE VOUS ACCOMPAGNE...



Via le portail Salariés :

Un espace sécurisé accessible 7j/7 pour gérer votre épargne

<https://epargnant.per-agricaprevoyance.com>



Par téléphone :

09 69 79 80 70

(appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 9h à 17h)



Par courrier :

**CCPMA PRÉVOYANCE
Groupe AGRICA
TSA 46011
26906 VALENCE CEDEX 9**



Tout savoir sur le fonctionnement du PER CCPMA en téléchargeant notre vidéo



Tous vos guides pratiques sur votre portail, menu « mon profil » rubrique « documentation »